



[www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

# Les portraits de la région

version intégrale

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Portrait de l'immigration

Janvier 2006

Analyse et rédaction : Lili Germain, agente de recherche.  
Collaboration : Mariella Collini et Julie Thibeault, agentes de recherche.

**Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source.  
Toute reproduction totale ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.**

Vous pouvez vous procurer ce document à l'adresse suivante :

**Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue**

**170, avenue Principale, bureau 102**

**Rouyn-Noranda (Québec)**

**J9X 4P7**

**Téléphone : 819-762-0774**

**Télécopieur : 819-797-0960**

Pour télécharger la version PDF : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

## Table des matières

Table des matières.....	3
Liste des tableaux.....	4
1. Introduction.....	5
2. Les bons mots.....	6
3. Petite histoire de l'immigration.....	8
4. Partage des responsabilités.....	9
4.1. Responsabilités du fédéral.....	9
4.2. Responsabilités du provincial.....	9
4.3. Entente spécifique.....	10
5. Abitibi-Témiscamingue, région de destination?.....	11
6. Population immigrante de l'Abitibi-Témiscamingue.....	13
6.1. Quoi de neuf depuis 1991?.....	13
6.2. Une question de citoyenneté.....	13
6.3. Sexe et âge.....	14
6.4. Période d'immigration.....	15
6.5. Lieux de naissance.....	17
6.6. Minorités visibles.....	18
6.7. Langue.....	19
6.7.1 Francisation.....	20
6.8. Principales religions.....	20
6.9. État matrimonial.....	20
6.10. Scolarité.....	21
6.11. Marché du travail.....	23
6.11.1 Catégorie de travailleurs.....	25
6.11.2 Industrie.....	26
6.11.3 Profession.....	27
6.12. Revenus.....	28
6.12.1 Revenu d'emploi.....	28
6.12.2 Revenu total.....	29
7. L'immigration selon les territoires.....	31
7.1 MRC d'Abitibi.....	31
7.2 MRC d'Abitibi-Ouest.....	31
7.3 Ville de Rouyn-Noranda.....	32
7.4 MRC de Témiscamingue.....	32
7.5 MRC de La Vallée-de-l'Or.....	33
8. Santé.....	34
9. Expériences et éléments à souligner.....	35
10. Conclusion.....	37
11. Bibliographie.....	38

## Liste des tableaux

Tableau 1	Immigrants admis au Québec selon la région projetée de destination, 1997-2004 .....	11
Tableau 2	Immigrants admis se destinant vers l'Abitibi-Témiscamingue selon le groupe d'âge et la catégorie d'immigrant, 2000 à 2004 .....	12
Tableau 3	Comparaison de la région projetée de destination et de la région d'établissement en janvier 2001 des immigrants admis au Québec de 1991 à 1999 par catégorie, Abitibi-Témiscamingue .....	12
Tableau 4	Population immigrante, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1991,1996 et 2001 .....	13
Tableau 5	Citoyenneté des immigrants, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	13
Tableau 6	Citoyenneté des immigrants selon les territoires, Abitibi-Témiscamingue, 2001.....	14
Tableau 7	Population immigrante selon divers groupes d'âge, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001	14
Tableau 8	Âge à l'immigration, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	15
Tableau 9	Immigrants selon la période d'immigration et le territoire, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	15
Tableau 10	Période d'immigration selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	16
Tableau 11	Continent ou région de naissance de la population immigrante, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	17
Tableau 12	Caractéristiques des minorités visibles, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	18
Tableau 13	Minorités visibles selon les territoires parmi la population immigrante, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	18
Tableau 14	Immigrants selon la langue maternelle et les territoires, Abitibi-Témiscamingue, 2001.....	19
Tableau 15	Population immigrante selon la connaissance des langues officielles et le sexe, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001 .....	19
Tableau 16	Population immigrante de 15 ans et plus selon l'état matrimonial légal, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	20
Tableau 17	Personnes immigrantes avec titres scolaires du niveau postsecondaire selon le principal domaine d'études et le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	21
Tableau 18	Population immigrante de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	22
Tableau 19	Plus haut niveau de scolarité atteint, population immigrante âgée de 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 2001 (%).....	22
Tableau 20	Population immigrante de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, nombre et pourcentage, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	23
Tableau 21	Population immigrante et marché du travail, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001 .....	24
Tableau 22	Activité sur le marché du travail, population immigrante de 15 ans et plus selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2001.....	24
Tableau 23	Population active immigrante selon la catégorie de travailleurs, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	25
Tableau 24	Population immigrante active 15 ans et plus selon l'industrie, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	26
Tableau 25	Population active immigrante de 15 ans et plus selon le sexe et la profession, Abitibi-Témiscamingue, 2001 .....	27
Tableau 26	Population immigrante de 15 ans et plus ayant un revenu d'emploi selon le sexe et le travail, Abitibi-Témiscamingue, 2000 .....	28
Tableau 27	Composition du revenu total de la population immigrante, Abitibi-Témiscamingue, 2000 .....	29
Tableau 28	Revenus totaux, population immigrante de 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 2000 .....	30

## 1. Introduction

Le présent document a pour ambition de dresser un état de situation par rapport à la thématique de l'immigration. Il devrait aider à mieux saisir cette dernière, notamment dans le contexte des efforts de régionalisation de l'immigration, qui vise une meilleure répartition spatiale des immigrants à travers le Québec, et de l'application d'un plan d'action cumulant les volontés de différents ministères dont le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et Emploi et Solidarité sociale.

Dans le **chapitre 2**, nous nous penchons sur la terminologie utilisée en regard de l'immigration. Au **chapitre 3**, nous faisons une brève incursion dans le passé afin de voir comment l'immigration a aidé à façonner l'Abitibi-Témiscamingue d'aujourd'hui. Au **chapitre 4**, nous abordons les responsabilités respectives des gouvernements provincial et fédéral en regard de l'immigration. Par la suite, les éléments plus statistiques sont mis de l'avant. Nous examinons au **chapitre 5** les intentions d'immigration en faveur de l'Abitibi-Témiscamingue. Le profil de la population ayant immigré dans la région fait pour sa part l'objet du **chapitre 6**. Les thèmes tels la citoyenneté, le sexe, l'âge, la période d'immigration, le lieu de naissance, les minorités visibles, la langue, la religion, l'état matrimonial, la scolarité, le marché du travail et le revenu y sont abordés. Le **chapitre 7** permet de faire un tour rapide de l'immigration selon les cinq territoires composant l'Abitibi-Témiscamingue. Finalement, nous nous pencherons très rapidement au **chapitre 8** sur la question de la santé. Enfin, quelques expériences méritant d'être soulignées font l'objet du **chapitre 9**. La conclusion et la bibliographie font l'objet des **chapitres 10 et 11**.

### Notes méthodologiques

Il importe de noter que les statistiques présentées dans le présent document proviennent majoritairement de Statistique Canada. Ce dernier arrondit de façon aléatoire tous les chiffres de ses tableaux. Dans le cas où l'effectif est très petit, chaque donnée doit être utilisée avec précaution. De plus, les totaux sont arrondis séparément des données; ils ne correspondent donc pas nécessairement à la somme des parties les composant.

## 2. Les bons mots

Les **immigrants** peuvent être répartis en différentes catégories<sup>1</sup>.

**Le regroupement familial** comprend les déclarants ayant immigré au Canada dans le but de réunifier leur famille. Cette catégorie comprend les conjoints, fiancés, enfants à charge, parents et grands-parents du citoyen canadien ou du résident permanent. Les personnes de cette catégorie font habituellement l'objet d'un engagement de parrainage (engagement à subvenir aux besoins du parent) . Cet engagement est de trois ans pour les conjoints et de trois ans à compter du mariage pour les fiancés. Il est de 10 ans ou jusqu'à l'âge de la majorité pour les enfants à charge et de 10 ans pour les ascendants.

À la catégorie de **l'immigration économique**, on associe les *gens d'affaires*, les *travailleurs qualifiés* ainsi que les *autres personnes de la catégorie économique*.

Les *gens d'affaires* comprennent les demandeurs principaux admis comme entrepreneurs, travailleurs autonomes ou investisseurs.

L'entrepreneur a une expérience de gestion d'au moins 3 ans dans une entreprise. Il immigré pour acquérir, gérer ou s'associer à la gestion d'une entreprise.

Le travailleur autonome immigré pour créer son emploi par l'exercice d'une profession à son compte. Il a une expérience d'au moins deux ans dans la profession visée et une certaine autonomie financière.

L'investisseur dispose d'une expérience de gestion d'au moins 3 ans dans une entreprise, pour un gouvernement ou dans un organisme international. Il doit investir 400 000 \$ pour une période de cinq ans.

Les *travailleurs qualifiés*<sup>2</sup> sont les demandeurs principaux qui se sont établis au pays compte tenu de leurs études, de leur expérience de travail, de leur connaissance des langues officielles et d'autres critères. Le travailleur qualifié s'installe pour occuper un emploi qui lui est assuré sur une base permanente et qui fait partie d'une profession en demande. La formation du candidat doit être adéquate et il doit détenir une expérience de travail liée à cette profession.

*Autres personnes de la catégorie économique* : conjoints ou personnes à charge des demandeurs de la catégorie des gens d'affaires et des travailleurs qualifiés ou des personnes qui reçoivent l'aide de parents et qui n'entrent pas dans la catégorie de la famille.

La catégorie des **réfugiés** comprend les personnes qui sont parrainées ou qui revendiquent le statut de réfugié à l'étranger ou au Canada.

Enfin, la catégorie **autres** regroupe les immigrants retraités, ceux qui attendent le traitement de leur dossier, ceux dont l'examen du dossier administratif est en cours et ceux qui participent au programme concernant les aides familiaux résidents.

Le terme **minorité visible** regroupe les personnes autres que les autochtones qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. En font essentiellement partie les Chinois, les Asiatiques du sud, les Noirs, les Philippins, les Latino-Américains, les Asiatiques du sud-est, les Arabes, les Asiatiques occidentaux, les Japonais, les Coréens.

Dans le présent document, nous utilisons la terminologie définie par Statistique Canada. Selon cet organisme, la **population immigrante** est constituée des personnes qui sont ou qui ont déjà été

<sup>1</sup> La présente section est basée sur divers documents.

HEATHER DRYBURGH et JASON HAMEL, *Immigrants demandés, rester ou partir*. Revue Tendances sociales canadiennes, automne 2004, pages 14 à 20.

Carrefour de l'immigration de l'Abitibi-Témiscamingue. Lexique sur l'immigration. Mars 2005.

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction générale de l'immigration sociale et humanitaire, Direction des affaires publiques et des communications et Direction des affaires juridiques. L'immigration au Québec, partage des responsabilités Québec-Canada, statuts des personnes se trouvant au Québec, catégories d'immigration. Février 2004. Site internet : [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca)

<sup>2</sup> Les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires (investisseurs, entrepreneurs et travailleurs autonomes) ainsi que les parents aidés et les parents à charge qui les accompagnent sont compris dans la catégorie des immigrants indépendants.

immigrants reçus. Ce terme désigne en fait le **résident permanent**. Cette personne a obtenu des autorités fédérales le droit de s'établir de façon permanente au Canada - anciennement l'appellation droit d'établissement était utilisée - n'a pas acquis la citoyenneté canadienne par naturalisation et n'a pas perdu sa résidence permanente. Après avoir totalisé au moins trois ans de résidence légale au Canada au cours des quatre années précédant sa demande de citoyenneté, le résident permanent peut obtenir la citoyenneté canadienne.

Pour sa part, le **résident temporaire** est un ressortissant étranger autorisé à être présent sur le territoire pour une période limitée et qui quittera celui-ci à l'expiration de son statut, à moins de prolongation et de changement de statut. Il peut s'agir d'un travailleur temporaire, d'un étudiant étranger, d'un visiteur ou d'un titulaire de permis de séjour temporaire. En Abitibi-Témiscamingue, on a recensé en 2001 quelque 80 personnes ayant le statut de résidents non permanent. Ces personnes ne sont pas classés dans la catégorie des immigrants.

Quant au **citoyen canadien**, c'est une personne qui est née au Canada, qui est née à l'étranger d'un parent citoyen canadien ou qui a acquis la citoyenneté canadienne par naturalisation (après trois ans de séjour au pays) et qui n'a pas perdu ce statut.

### 3. Petite histoire de l'immigration

L'Abitibi-Témiscamingue est une région relativement jeune. Elle fut l'une des dernières du Québec à avoir été colonisée. Malgré cela, elle a déjà figuré parmi les régions les plus cosmopolites de la province. Rappelons que les villes minières de l'Abitibi ont longtemps affiché une importante présence d'anglophones et que les immigrants ont grandement contribué au développement régional. Ils ont notamment aidé à combler certains besoins de main-d'oeuvre jusqu'aux alentours des années 1960. Cette première vague d'immigration a débuté au cours des années 1920. Elle s'explique entre autres par l'entrée en production de la mine Noranda<sup>3</sup>. Des immigrants de l'Europe de l'Est, oeuvrant à la construction du chemin de fer, furent embauchés pour exploiter le gisement. Toutes les compagnies minières de la région auraient fait appel aux services de cette main-d'oeuvre bon marché au cours de la décennie qui suivit. Une deuxième vague d'immigration a débuté au milieu des années 1940, suite à la deuxième guerre mondiale. On embauchait alors des immigrants provenant d'un peu partout en Europe. En fait, durant la période 1921-1930, près de 1 500 immigrants ont fait de l'Abitibi-Témiscamingue leur région d'établissement. Entre 1946 et 1951, la région a accueilli environ 2 400 immigrants. Plusieurs ont par la suite déserté la région pour rejoindre leurs enfants souvent établis ailleurs au pays.

Les années 1960 et celles qui suivirent ont vu de jeunes arrivants scolarisés provenant de l'Europe, du Nord de l'Afrique et d'Haïti contribuer surtout au développement des institutions de santé et d'éducation de la région. La part des immigrants arrivant dans la région était toutefois moins importante qu'auparavant. Des exploitants agricoles européens, à la recherche de bonnes terres peu coûteuses, se sont également implantés en Abitibi-Témiscamingue au cours des années les plus récentes.

Depuis le milieu des années 1960, le nombre des nouveaux venus tend à décroître. On note toutefois que l'immigration se diversifie. La part des arrivants européens va en régressant alors que celle des nouveaux venus originaires d'Asie et d'Amérique latine augmente. De nos jours, environ une trentaine d'immigrants déclarent annuellement vouloir s'établir dans la région. On recensait en 2001 quelque 1 600 personnes immigrantes en Abitibi-Témiscamingue, soit environ 1 % de l'ensemble de la population régionale.

---

<sup>3</sup> SYLVAIN BEAUPRÉ, *Histoire d'une région d'accueil : l'Abitibi-Témiscamingue*. Colloque sur l'immigration, UQAT, novembre 2001.

## 4. Partage des responsabilités

Depuis 1991, l'immigration est un domaine de compétence partagé entre le gouvernement fédéral et le Québec (ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles<sup>4</sup> (MICC)). Un accord Canada-Québec clarifie d'ailleurs le partage des responsabilités et les domaines d'intervention du Québec. Le ministère de la Citoyenneté et de l'immigration du Canada et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec travaillent ainsi en collaboration et en complémentarité, notamment en ce qui concerne les séjours temporaires.

### 4.1. Responsabilités du fédéral

Les responsabilités du Canada se réfèrent à l'établissement des volumes annuels d'immigration pour le pays, qui tiennent compte de la planification du Québec, à la définition et à l'application de critères permettant à une personne d'entrer et de séjourner au pays, notamment les conditions relatives au séjour (durée, droit de travailler ou d'étudier), les critères d'interdiction de territoire (santé, sécurité, criminalité), les documents requis et les renvois. Le fédéral voit aussi à définir les normes générales de traitement et les catégories générales d'immigration. Il détermine en matière de parrainage familial pour quels membres de la famille le garant sera tenu de démontrer sa capacité financière. Il est responsable du traitement des demandes d'asile et il détermine si une demande de résidence permanente peut être traitée sur place (normalement, le traitement se fait à l'étranger).

### 4.2. Responsabilités du provincial

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec dispose de responsabilités à deux niveaux. En matière d'immigration permanente, il détermine les volumes d'immigrants à accueillir et sélectionne les candidats. Il gère les engagements de parrainage souscrits dans la province et en détermine la durée. Il établit les barèmes lorsque le droit fédéral prévoit que les capacités financières d'un garant sont prises en compte et assure le suivi des engagements. En matière d'immigration temporaire, son consentement est requis pour que le fédéral délivre un permis de travail ou d'études et admette des travailleurs temporaires ou les étudiants étrangers. Il autorise un visiteur à se rendre au Québec pour y recevoir des traitements médicaux. Il est le seul à sélectionner les immigrants indépendants et les réfugiés entrant dans la province, à l'exception des personnes à qui le statut de réfugié est reconnu au Canada à la suite d'une demande d'asile.

Le MICC s'est doté d'outils lui permettant de déterminer le volume et la composition des immigrants qu'il souhaite accueillir dans la province. Ses politiques visent l'intégration des immigrants parmi la population des régions, notamment dans celles qui sont aux prises avec des problèmes de pénurie de main-d'œuvre. Des objectifs de renforcement du fait français et de contribution au maintien du poids démographique de la province au sein du Canada sont également dans la mire des instances décisionnelles. Enfin, l'objectif d'étendre l'immigration hors des grands centres comme Montréal, qui accueille huit immigrants sur dix, a été retenu.

L'Abitibi-Témiscamingue, qui a démontré un intérêt pour accéder aux services du ministère depuis 2002, a maintenant la possibilité de bénéficier de l'ensemble de ses services. La région est desservie par la direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Certains services sont offerts par une personne ressource ayant une permanence en Abitibi-Témiscamingue, d'autres proviennent de la direction régionale localisée à Gatineau ou des directions centrales de Montréal qui desservent l'ensemble de la province.

Les services principalement offerts par le ministère sont nombreux. Ils concernent entre autres :

- la promotion de l'Abitibi-Témiscamingue comme région de destination auprès des personnes immigrantes ainsi que la promotion des services auprès des organismes liés au marché du travail et des programmes;

---

<sup>4</sup> Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction générale de l'immigration sociale et humanitaire, Direction des affaires publiques et des communications et Direction des affaires juridiques. L'immigration au Québec, partage des responsabilités Québec-Canada, statuts des personnes se trouvant au Québec, catégories d'immigration. Février 2004. Site internet : [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca)

- le développement du partenariat relatif à l'immigration;
- l'aide à l'embauche de personnes immigrantes qualifiées en collaboration avec des organismes mandatés par le ministère pour la régionalisation de l'immigration;
- un support lors de l'intégration en emploi;
- les demandes d'avis d'équivalences d'études, sauf celles relevant des ordres professionnels;
- les services de francisation et les services de relations interculturelles en entreprise.

Depuis 2004, le MICC et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec) ont signé une entente favorisant l'intégration au marché du travail des immigrants et des personnes appartenant aux minorités visibles. De cette entente découle entre autres le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME). Il permet de soutenir les PME qui embauchent des immigrants et des personnes issues de minorités visibles. Le but de ce programme est de supporter l'embauche de ces personnes, de faciliter leur insertion professionnelle et de permettre aux personnes immigrantes d'avoir un premier emploi dans leur domaine d'étude ou une première expérience de travail au Québec. Bien qu'il s'agisse d'un programme du MICC, ce programme fait partie de l'offre de service d'Emploi-Québec.

### 4.3. Entente spécifique

Les démarches visant à doter l'Abitibi-Témiscamingue d'une entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration ont débuté en décembre 2002 entre le gouvernement du Québec et la région. L'entente fut signée en mars 2003. D'une durée de trois ans, elle porte sur la période 2003-2006. Huit partenaires y sont associés. Son objet est de favoriser l'attraction, l'établissement et l'intégration sociale et professionnelle des personnes immigrantes dans la région. Les objectifs touchent particulièrement la concertation des intervenants et, plus spécifiquement, la mise en place d'une table régionale. Le positionnement de la région comme destination d'accueil et d'établissement des immigrants fait également partie des préoccupations qui y sont ciblées, tout comme la reconnaissance de l'importance de leur contribution au développement régional. On souhaite, par le biais de cette entente, favoriser l'établissement durable de nouveaux arrivants en Abitibi-Témiscamingue. Des fonds sont alloués pour l'embauche d'une ressource professionnelle devant travailler à la réalisation des objectifs. Un fonds régionalisé permettant la réalisation de projets et d'activités fut également mis en place dans la foulée de cette entente.

Cette entente a donné naissance à une table régionale de concertation en immigration. La mise en place du Carrefour de l'immigration de l'Abitibi-Témiscamingue découle du plan d'action de cette table et c'est lui qui réalise les mandats liés aux activités de cette table. Cette table est constituée des représentants des signataires de l'entente : Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et ministère des Affaires municipales et des Régions. L'association interculturelle La Mosaïque ainsi que chaque territoire de MRC y sont également représentés.

Parmi les priorités d'action figurent la réalisation d'outils promotionnels et d'une campagne de promotion. Des tournées d'information et de sensibilisation des partenaires régionaux ainsi que des organismes de régionalisation de l'immigration à Montréal, la conception et l'exécution d'un programme d'accueil des nouveaux arrivants ainsi que la mise sur pied, dans chaque territoire, d'un comité d'accueil et d'intégration en font également partie. L'absence de services de Citoyenneté et Immigration Canada dans la région et la lourdeur de certains dossiers à compléter par les personnes voulant renouveler ou changer leur statut, faire une demande de résidence permanente ou faire venir un conjoint ou une famille amènent les immigrants à s'adresser à la personne ressource responsable du suivi de l'entente. La venue d'étudiants et d'étudiantes dans des programmes de formation liés aux secteurs stratégiques de développement de la région ou à des secteurs en émergence requièrent également ses services. Enfin, cette personne collabore avec celle du MICC basée dans la région pour différents dossiers, principalement pour promouvoir l'Abitibi-Témiscamingue sur les plans national et international.

## 5. Abitibi-Témiscamingue, région de destination?

À la lumière des données produites par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, on constate qu'entre 1997 et 2004, environ une trentaine de personnes se destinaient annuellement vers l'Abitibi-Témiscamingue lorsqu'elles immigraient au Québec. En tout, 224 individus ont déclaré leur intention de s'établir dans la région au cours de cette période. Ceux-ci comptent pour une part infime de l'ensemble des immigrants admis dans la province pendant la période 1997-2004 (0,1 %). C'est surtout la région de Montréal qui obtient leur faveur avec une proportion de 78 %. On constate d'ailleurs que les régions les plus éloignées des grands centres attirent bien peu les immigrants. Le choix de la région d'établissement est déterminé par plusieurs facteurs dont la présence de membres de la famille ou d'une communauté d'appartenance. La présence de lieux de formation tout comme la qualité de l'environnement sont également des éléments considérés. La disponibilité d'emplois est certainement l'un des facteurs déterminants.

**Tableau 1**  
**Immigrants admis au Québec selon la région projetée de destination, 1997-2004**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	1997-2004	
										Nombre
Bas-Saint-Laurent	81	40	30	40	47	58	91	64	451	0,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	87	129	61	137	131	128	210	255	1 138	0,4
Capitale-Nationale	1 365	1 340	1 335	1 416	1 831	1 361	1 674	2 079	12 401	4,5
Mauricie	148	160	129	167	201	171	322	290	1 588	0,6
Estrie	601	651	710	602	834	682	945	938	5 963	2,2
Montréal	21 066	19 472	22 379	26 579	30 698	30 508	29 948	33 119	213 769	77,8
Outaouais	732	707	692	695	621	698	910	1 035	6 090	2,2
Abitibi-Témiscamingue	29	24	20	28	34	18	37	34	224	0,1
Côte-Nord	18	25	23	24	26	30	26	15	187	0,1
Nord-du-Québec	5	2	5	2	2	-	9	6	31	0,0
Gaspésie-îles-de-la-Madeleine	10	8	14	10	12	14	14	15	97	0,0
Chaudière-Appalaches	48	43	31	62	70	69	109	125	557	0,2
Laval	544	460	419	557	641	892	1 304	1 624	6 441	2,3
Lanaudière	114	138	92	185	189	200	261	296	1 475	0,5
Laurentides	225	218	122	353	322	446	519	564	2 769	1,0
Montréal	1 057	828	803	1 278	1 379	1 770	2 626	3 091	12 832	4,7
Centre-du-Québec	104	88	57	171	269	223	255	286	1 453	0,5
Non déterminé	1 450	2 176	2 292	196	230	361	323	390	7 418	2,7
<b>Total pour le Québec</b>	<b>27 684</b>	<b>26 509</b>	<b>29 214</b>	<b>32 502</b>	<b>37 537</b>	<b>37 629</b>	<b>39 583</b>	<b>44 226</b>	<b>274 884</b>	<b>100,0</b>

Note : Destination déclarée par le candidat lors de la sélection ou de l'admission. Il s'agit d'une intention.

Les données pour l'année 2004 sont préliminaires, celles des autres années ont été révisées.

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la population et de la recherche.

Les données tirées du tableau 2 permettent de constater qu'au cours de la période 2000 à 2004, 85 % des immigrants admis se destinant vers la région étaient âgés de moins de 35 ans. Parmi eux, 46 % avaient 14 ans et moins, 8 % avaient entre 15 et 24 ans et 31 % étaient âgés de 25 à 34 ans. Pour leur part, les 35 ans et plus forment 15 % des immigrants admis se destinant vers l'Abitibi-Témiscamingue. On remarque que ces immigrants sont majoritairement des immigrants économiques (43 %) et des immigrants de type familial (56 %).

**Tableau 2**  
**Immigrants admis se destinant vers l'Abitibi-Témiscamingue**  
**selon le groupe d'âge et la catégorie d'immigrant, 2000 à 2004**

Groupe d'âge	Nombre	%
0-14 ans	69	45,7
15-24 ans	12	7,9
25-34 ans	47	31,1
35-44 ans	17	11,3
45 ans et +	6	4,0
Total	151	100,0
Catégorie d'immigrant		
Immigration économique	65	43,0
Regroupement familial	84	55,6
Autres catégories	2	1,3
Total	151	100,0

Note : Destination déclarée par le candidat lors de la sélection ou de l'admission. Il s'agit d'une intention. Les données pour l'année 2004 sont préliminaires.

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la population et de la recherche.

Des données un peu moins récentes permettent de comparer les intentions d'établissement par rapport aux établissements réels en janvier 2001 des immigrants admis au Québec entre 1991 et 1999. Elles indiquent qu'environ 300 immigrants se destinaient vers l'Abitibi-Témiscamingue au cours de cette période et qu'ils s'y sont effectivement établis. Parmi eux, 107 personnes y ont élu domicile comme travailleurs, ce qui constitue un nombre supérieur à celui des individus ayant eu l'intention de s'y installer à ce titre (68). La presque totalité des gens d'affaires ayant déclaré se destiner vers la région s'y sont retrouvés. En tout, une quinzaine d'immigrants se sont mêlés aux gens d'affaires de la région en 2001 sur les 17 ayant indiqué leur intention de le faire. Plus de 200 personnes comprises dans la catégorie des familles ont dit vouloir s'établir dans la région entre 1991 et 1996; 169 y ont été retracées en 2001. Enfin, on comptabilise une douzaine d'individus réfugiés vivant dans la région, soit un nombre à peu près similaire au nombre de personnes ayant dit vouloir s'y établir. Ces données mettent en lumière le fait qu'il y a peu d'écarts entre les intentions d'établissement et l'établissement réel en Abitibi-Témiscamingue pour une bonne partie des immigrants admis au Québec.

**Tableau 3**  
**Comparaison de la région projetée de destination et de la région d'établissement en janvier**  
**2001 des immigrants admis au Québec de 1991 à 1999 par catégorie, Abitibi-Témiscamingue**

	Destination	Établissement
Immigration totale	300	304
Travailleurs	68	107
Gens d'affaires	17	15
Familles	203	169
Réfugiés	12	13

Source : Régie de l'Assurance maladie du Québec et Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la planification stratégique.

## 6. Population immigrante de l'Abitibi-Témiscamingue

### 6.1 Quoi de neuf depuis 1991?

Comme le démontre le tableau 4, les immigrants sont de plus en plus nombreux à immigrer au Québec. À l'inverse, la population immigrante résidant en Abitibi-Témiscamingue va en régressant selon les trois derniers recensements réalisés par Statistique Canada. En effet, cette population est passée de 1 855 personnes en 1991 à quelque 1 595 individus dix ans plus tard. La population régionale des personnes immigrantes représente à peine 0,2 % des immigrants vivant dans la province mais elle constitue environ 1 % de l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est dans la Vallée-de-l'Or que se retrouve la concentration la plus importante de personnes immigrantes de la région. Rouyn-Noranda suit au deuxième rang. Les données révèlent que le Témiscamingue est le seul territoire de la région à avoir réussi à faire croître le nombre d'immigrants au cours des années, malgré une régression entre 1991 et 1996.

**Tableau 4**  
**Population immigrante, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1991, 1996 et 2001**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
1991	175	150	660	240	630	1 855	591 210
1996	145	85	590	205	660	1 695	664 495
2001	155	135	475	295	535	1 595	706 965

Source : Statistique Canada, recensements de 1991, 1996 et 2001.

### 6.2 Une question de citoyenneté

Parmi les personnes immigrantes vivant en Abitibi-Témiscamingue en 2001, 1 270 ont acquis leur citoyenneté canadienne, ce qui correspond à quelque huit immigrants sur dix. À l'échelle de la province, les immigrants bénéficiant de cette citoyenneté se retrouvent dans une proportion de 76 %. Un total de 325 individus possèdent pour leur part une citoyenneté différente. À titre indicatif, mentionnons que l'Abitibi-Témiscamingue s'enrichissait en mai 2005 d'une vingtaine de personnes ayant reçu leur citoyenneté<sup>5</sup>.

En 2001, les hommes immigrants de la région détiennent une proportion légèrement plus élevée que les femmes de même condition leur citoyenneté canadienne (52 % contre 48 %). C'est dans la Vallée-de-l'Or que l'on le plus grand nombre d'immigrants détenant ce statut.

**Tableau 5**  
**Citoyenneté des immigrants, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Citoyenneté canadienne	610	48	655	52	1 270	100
Citoyenneté autre que canadienne	200	61,5	125	38,8	325	100

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

<sup>5</sup> Monique Fay.

**Tableau 6**  
**Citoyenneté des immigrants selon les territoires, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or
<b>Population totale selon la citoyenneté</b>	<b>160</b>	<b>130</b>	<b>475</b>	<b>300</b>	<b>535</b>
Citoyenneté canadienne	105	105	375	215	465
Citoyenneté autre que canadienne	50	30	95	80	70

Source : Statistique Canada, recensements de 2001.

### 6.3 Sexe et âge

Parmi les personnes immigrantes vivant en Abitibi-Témiscamingue en 2001, 51 % sont des femmes et 49 % sont des hommes. Au total, 965 personnes immigrantes dans la région ont 45 ans et plus. La majorité des immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue font partie des 45-64 ans (545 individus). Cela équivaut à une proportion de 34 % alors que cette part s'établit à 25 % pour l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue. Chez les immigrants, les 65 ans et plus constituent le deuxième groupe en importance avec une part de 26 %; cette part est de 11 % pour la population régionale. On peut à ce niveau faire le lien entre l'âge de ces personnes et la période de leur arrivée en Abitibi-Témiscamingue. Près de cinq immigrants sur dix s'y sont installés avant 1976. Les immigrants âgés de 0-14 ans ainsi que ceux faisant partie du groupe des 35-44 ans se positionnent à part presque égale au troisième rang avec des proportions respectives de 11 % et 12 %. Quant aux 15-34 ans, ils forment 17 % de la population immigrante régionale.

La majorité des 780 hommes immigrants vivant dans la région font partie des 45-64 ans (305 personnes, soit une part de 39 %). La situation chez les femmes est similaire; 30 % d'entre elles font partie de ce groupe d'âge, soit 240 femmes.

**Tableau 7**  
**Population immigrante selon divers groupes d'âge, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
<b>Hommes</b>	<b>35</b>	<b>45</b>	<b>260</b>	<b>155</b>	<b>280</b>	<b>780</b>	<b>348 290</b>
0-14 ans	0	0	65	20	0	85	22 575
15-24 ans	10	0	0	10	10	45	32 145
25-34 ans	0	0	15	0	25	50	52 165
35-44 ans	10	0	25	20	30	75	68 795
45-64 ans	15	20	80	85	100	305	114 330
65 ans et +	0	10	70	25	100	210	58 280
<b>Femmes</b>	<b>120</b>	<b>90</b>	<b>215</b>	<b>140</b>	<b>250</b>	<b>810</b>	<b>358 675</b>
0-14 ans	10	15	35	10	0	90	25 095
15-24 ans	10	0	20	15	20	50	31 205
25-34 ans	35	20	20	15	25	105	56 605
35-44 ans	30	0	25	30	20	105	67 700
45-64 ans	30	25	45	50	110	240	112 000
65 ans et +	20	25	75	30	60	210	66 075
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>135</b>	<b>475</b>	<b>295</b>	<b>530</b>	<b>1 590</b>	<b>706 965</b>
0-14 ans	10	15	100	30	0	175	47 670
15-24 ans	20	0	20	25	30	95	63 350
25-34 ans	35	20	35	15	50	155	108 770
35-44 ans	40	0	50	50	50	180	136 495
45-64 ans	45	45	125	135	210	545	226 330
65 ans et +	20	35	145	55	160	420	124 355

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Selon le recensement de 2001, environ 59 % des immigrants sont arrivés dans la région alors qu'ils étaient âgés de 20 ans et plus, ce qui est un taux légèrement inférieur à celui qui prévalait pour l'ensemble des immigrants du Québec (64 %). Ajoutons qu'en Abitibi-Témiscamingue, 20 % des immigrants sont arrivés alors qu'ils avaient entre 0 et 4 ans, 21 % ont fait de même au moment où ils avaient entre 5 et 19 ans.

**Tableau 8**  
**Âge à l'immigration, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
<b>Population totale des immigrants selon l'âge à l'immigration</b>	<b>155</b>	<b>135</b>	<b>475</b>	<b>300</b>	<b>530</b>	<b>1 595</b>
0-4 ans	45	25	150	10	90	320
5-19 ans	25	30	90	65	120	335
20 ans et plus	80	75	235	225	320	940

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

#### 6.4 Période d'immigration

Environ 47 % des personnes immigrantes installées dans la région s'y sont établies avant 1976, ce qui implique que 53 % y sont arrivées depuis. En fait, près du tiers d'entre elles ont enfoncé leurs racines en Abitibi-Témiscamingue entre 1991 et 2001, compensant le creux de vague associé à la période 1976-1990 où seulement 22 % des personnes immigrantes ont alors choisi la région comme milieu de vie.

La période 1996-2001 occupe une position importante au palmarès des arrivées avec une part de 16 %, suivie par la période 1991-1995 (14 %). Au cours de la période 1996-2001, les nouveaux arrivants ont été au nombre d'environ 255 à adopter la région comme lieu de résidence. La grande majorité, soit une proportion de 46 %, se sont installés dans le territoire de Rouyn-Noranda (120 individus). Pendant la période précédente, c'est-à-dire entre 1991-1995, 230 personnes ont immigré dans la région. C'est le Témiscamingue qui a le plus bénéficié de ce nouvel apport de population. Près d'une centaine d'individus ont choisi ce lieu de résidence; cela représente plus de quatre immigrants sur dix arrivés en Abitibi-Témiscamingue au cours de cette période.

L'Abitibi-Témiscamingue se distingue des autres régions de la province en comptant une plus forte part de personnes arrivées il y a plus de 25 ans, ce qui s'explique par son histoire. Sur dix ans, soit entre 1991 et 2001, la région a pu accueillir deux fois plus d'immigrants qu'elle n'en a recruté pendant la période 1981-1991.

**Tableau 9**  
**Immigrants selon la période d'immigration et le territoire, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	
						Nombre	%
Avant 1961	40	30	150	20	190	430	27,0
1961-1970	10	10	55	40	105	210	13,2
1971-1980	25	35	35	55	80	220	13,8
1981-1990	50	30	50	50	60	250	15,7
1991-1995	10	15	65	95	50	230	14,4
1996-2001	25	20	120	40	50	255	16,0
Total	155	135	475	300	535	1 595	100

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

**Tableau 10**  
**Période d'immigration selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Avant 1976	370	46	385	49	755	47
1976-1980	55	7	50	6	105	7
1981-1985	60	7	55	7	115	7
1986-1990	65	8	70	9	130	8
1991-1995	130	16	100	13	225	14
1996-2001	135	17	125	16	260	16
Total	810	100	785	100	1 595	100

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Selon le mémoire de maîtrise de Céline Rousseau<sup>6</sup>, la plupart de la vingtaine d'immigrants interrogés sont arrivés seuls en Abitibi-Témiscamingue. Le fait que leurs enfants soient nés ici a influencé, à un moment donné, leur décision de demeurer dans la région.

<sup>6</sup> CÉLINE ROUSSEAU, *L'insertion des immigrants en Abitibi-Témiscamingue et la variation de leur motivation en regard de leur établissement définitif*. Mémoire de maîtrise déposé à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 2002.

## 6.5 Lieux de naissance

Majoritairement, les immigrants vivant en 2001 dans la région proviennent de l'Europe (55 %) et des Amériques (28 %). L'Afrique et l'Asie contribuent pour des parts respectives de 9 % des immigrants de la région. Au delà des continents, les principaux pays de naissance des immigrants de la région sont les États-Unis (15 %) et la France (12 %). L'Italie, l'Allemagne, la Belgique, la Pologne, Haïti, l'Algérie, le Royaume-Uni et la Chine fournissent un lot d'immigrants à la région qu'il importe de souligner. Lorsqu'on examine les régions de naissance des personnes immigrantes en Abitibi-Témiscamingue selon le sexe, on constate que la part des femmes nées en Amérique du Nord est un peu moins importante que celle des hommes. C'est également le cas pour l'Europe et l'Afrique. Par contre, la part des femmes immigrantes nées en Asie est plus importante dans la région que ne l'est celle des hommes provenant de ce continent.

**Tableau 11**  
**Continent ou région de naissance de la population immigrante, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

Continent ou région de naissance	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Amérique	255	31,5	190	24,2	445	27,9
Amérique du Nord	115	14,2	135	17,2	250	15,7
Amérique centrale	10	1,2	15	1,9	25	1,6
Caraïbes et Bermudes	65	8,0	30	3,8	90	5,6
Amérique du Sud	65	8,0	15	1,9	80	5,0
Europe	415	51,2	455	58,0	875	54,9
Europe occidentale	205	25,3	240	30,6	445	27,9
Europe orientale	80	9,9	95	12,1	170	10,7
Europe septentrionale	60	7,4	15	1,9	75	4,7
Europe méridionale	70	8,6	105	13,4	175	11,0
Afrique	55	6,8	95	12,1	145	9,1
Asie	90	11,1	45	5,7	135	8,5
Océanie et autres lieux de naissance	10	1,2	-	-	10	0,6
Total	810	100,0	785	100,0	1 595	100,0
<b>Principaux pays de naissance</b>						
États-Unis	115	14,2	130	16,6	245	15,4
France	70	8,6	130	16,6	195	12,2
Italie	35	4,3	70	8,9	105	6,6
Allemagne	55	6,8	35	4,5	85	5,3
Belgique	60	7,4	30	3,8	85	5,3
Pologne	40	4,9	40	5,1	85	5,3
Haïti	55	6,8	25	3,2	80	5,0
Algérie	20	2,5	40	5,1	65	4,1
Royaume-Uni	55	6,8	10	1,3	60	3,8
Chine	55	6,8	10	1,3	55	3,4
Total	560	69,1	520	66,2	1 060	66,5
Autres pays	250	30,9	265	33,8	535	33,5

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

## 6.6 Minorités visibles

Bien que le volume de l'immigration soit en régression dans la région, les immigrants font de plus en plus partie des minorités visibles. Noirs, Chinois, Arabes et Latino-Américains composent, en 2001, près de 87 % des 415 personnes constituant les minorités visibles de la région. En 1996, on dénombrait 330 personnes parmi les minorités visibles de la région.

En 2001, les Latino-Américains, les Noirs et les Chinois sont, dans l'ordre, les groupes d'appartenance les plus présents parmi les femmes immigrantes de la région. Chez les hommes, les Arabes occupent le premier rang, suivi par les Noirs puis par les Chinois. Environ six Noirs sur dix vivant dans la région habitent le territoire de la Vallée-de-l'Or. Les Latino-Américains sont présents partout, à l'exception de l'Abitibi-Ouest. Les Arabes se concentrent pour leur part essentiellement autour de Rouyn-Noranda.

**Tableau 12**  
**Caractéristiques des minorités visibles, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

Groupes d'appartenance	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Chinois	55	22	35	21	85	20,5
Noir	55	22	50	29	110	26,5
Philippin	10	4	-	-	10	2
Latino-Américain	65	26,5	15	9	80	19
Asiatique du Sud-Est	10	4	-	-	10	2
Arabe	20	8	60	35	85	20,5
Asiatique occidentale	-	-	10	6	15	3
Coréen	10	4	-	-	10	2
Japonais	10	4	-	-	10	2
Minorités visibles multiples	10	4	-	-	10	2
Total, minorités visibles	245	100	170	100	415	100
Total, population immigrante	810		785		1 595	

Source : Statistique Canada, recensement de 2001. Compilations spéciales du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

**Tableau 13**  
**Minorités visibles selon les territoires parmi la population immigrante, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Chinois	10	20	20	10	30	85
Noir	15	10	15	10	70	110
Latino-Américain	25	0	10	25	25	80
Asiatique du Sud-Est	0	0	0	0	10	15
Arabe	0	0	60	0	20	80
Asiatique occidentale	0	0	0	15	0	15
Coréen	0	0	10	0	0	10
Japonais	10	0	0	0	0	10
Total de la population des minorités visibles	50	20	125	55	165	415

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Le gouvernement du Québec œuvre depuis longtemps à l'intégration des citoyens de toutes origines à la société québécoise. Le MCC constate toutefois que « les personnes issues des communautés noires, dont celles nées au Québec et établies depuis plus d'une génération, font face à plus de défis que les autres citoyens pour se réaliser pleinement. Une proportion non négligeable de ces personnes se heurte à des difficultés particulières, notamment sur les plans de l'emploi, de la réussite scolaire, de la situation des jeunes, de la représentativité au sein des postes décisionnels ou de l'exposition à des attitudes ou comportements discriminatoires. Leur talent, leur persévérance et leur formation ne suffisent pas

toujours à surmonter ces obstacles... La population noire, même née au Québec et scolarisée, éprouve encore de la difficulté à s'insérer dans les réseaux qui débouchent sur des emplois stables et bien rémunérés<sup>7</sup> ». Afin d'identifier des solutions aux obstacles auxquels doivent faire face les personnes issues des communautés noires, le gouvernement a donc décidé de consulter les intervenants concernés. Il a déposé un document à cet effet en août 2005. Les consultations devraient avoir lieu au cours de l'automne et les résultats seront rendus publics par la suite. Le document de consultation indique qu'au Québec, les entreprises mises sur pied par les communautés noires sont peu nombreuses, les communautés noires manquant de tradition entrepreneuriale. Le démarrage et le financement de nouvelles entreprises serait difficiles pour les personnes faisant partie de cette minorité visible et leurs réseaux d'entraide économique seraient faibles.

## 6.7 Langue

Parmi les 1 595 immigrants de la région, 725 déclarent avoir comme langue maternelle une langue différente du français ou de l'anglais, ce qui correspond à une proportion de 45 %. Environ 625 individus pratiquent le français de naissance, soit une part de 40 % des immigrants de la région. Enfin, 190 individus ont appris l'anglais dès leur venue au monde, soit une part de 12 %.

**Tableau 14**  
**Immigrants selon la langue maternelle et les territoires, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
<b>Population totale selon la langue maternelle</b>	<b>160</b>	<b>130</b>	<b>475</b>	<b>300</b>	<b>530</b>	<b>1 595</b>
<b>Réponses uniques</b>	<b>120</b>	<b>135</b>	<b>470</b>	<b>295</b>	<b>515</b>	<b>1 545</b>
Anglais	15	10	45	45	70	190
Français	50	65	265	140	110	625
Langues non officielles	55	60	160	110	345	725
<b>Réponses multiples</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>55</b>

Source : Statistique Canada, recensement de 2001

La très grande majorité des personnes ayant immigré dans la région démontrent une connaissance du français comme langue officielle. En fait, 40 % peuvent s'exprimer uniquement dans cette langue, alors que ce taux n'est que de 26 % à l'échelle de la province. Dans la région, 44 % des immigrants peuvent converser autant en français qu'en anglais; cette proportion grimpe à 50 % au Québec. C'est donc dire que 84 % des immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue peuvent soutenir une conversation en français.

**Tableau 15**  
**Population immigrante selon la connaissance des langues officielles et le sexe, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001**

	Région						Québec
	Femmes		Hommes		Total		Nombre
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Connaissant le français	690	85,2	665	84,7	1 350	84,6	75,5
Français seulement	400	49,4	250	31,8	645	40,4	25,8
Français et anglais	290	35,8	415	52,9	705	44,2	49,7
Anglais seulement	120	14,8	115	14,6	230	14,4	19,2
Ni français ni anglais	-	-	10	1,3	15	0,9	5,3
Total	810	100,0	785	100,0	1 595	100,0	100

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

<sup>7</sup> Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. La pleine participation à la société québécoise des communautés noires. Document de consultation. Août 2005.

### 6.7.1 Francisation

La langue française est un élément central de l'identité québécoise. L'adoption de la Charte de la langue française en 1977 en témoigne. L'intégration des personnes immigrantes à la société francophone passe par l'apprentissage de cette langue. Le français est également un facteur important d'intégration au marché du travail, en Abitibi-Témiscamingue comme ailleurs dans la majorité des régions du Québec.

Pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la francisation vise à généraliser l'utilisation du français. C'est le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles qui en assume la responsabilité auprès des nouveaux immigrants, exception faite des travailleurs temporaires entreprise. Ce ministère utilise généralement le réseau de l'éducation pour offrir un tel service à sa clientèle. Toutefois, ses normes ainsi que celles du réseau de l'éducation font en sorte qu'un nombre minimal d'élèves est requis pour constituer un groupe. Ce minimum est actuellement rarement atteint dans les différents territoires de l'Abitibi-Témiscamingue.

Comme on a pu le constater, l'Abitibi-Témiscamingue accueille annuellement peu de nouveaux arrivants et la grande majorité comprend et parle le français. Les besoins de francisation sont donc restreints. Les individus ayant besoin de tels services peuvent être dirigés vers des entreprises privées, ce qui est onéreux. Les personnes ayant les capacités financières ou dont les services sont payés par l'employeur peuvent s'y inscrire sans problème. Les services d'éducation aux adultes des commissions scolaires offrent également de tels services mais il arrive, faute de clientèle suffisante pour constituer un groupe, que les personnes se retrouvent avec des gens en alphabétisation. Comme le niveau d'études et les connaissances des nouveaux arrivants sont généralement supérieurs à ceux des autres étudiants de la classe, l'isolement et la démotivation des immigrants peuvent être au rendez-vous.

En Abitibi-Témiscamingue, on retrouve minimalement une école privée de langues (École de langue Boréale). Deux organismes communautaires oeuvrant dans le domaine de l'alphabétisation sur cinq desservent la clientèle immigrante. Il s'agit de Concept Alpha de Rouyn-Noranda et de l'Association des projets éducatifs du Témiscamingue de Ville-Marie.

## 6.8 Principales religions

Selon le recensement de Statistique Canada, la principale religion pratiquée par quelque 1 060 personnes ayant immigré en Abitibi-Témiscamingue est la religion catholique romaine. Environ 170 autres personnes ne s'adonnent à aucune pratique religieuse.

## 6.9 État matrimonial

La majorité des personnes immigrantes de la région sont légalement mariées et vivent toujours en couple. Plus de 800 personnes sont dans cette situation alors que quelque 300 autres vivent le célibat. On peut également retracer environ 170 personnes affectées par le veuvage, 85 autres ont vécu un divorce et une cinquantaine d'individus sont séparés mais encore mariés.

**Tableau 16**  
**Population immigrante de 15 ans et plus selon l'état matrimonial légal,**  
**Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Personnes de 15 ans et plus selon l'état matrimonial légal	150	115	375	280	505	1 425
Célibataires	45	30	80	40	115	305
Mariées mais non séparées	80	70	205	205	245	805
Séparées mais encore mariées	0	10	10	0	30	50
Divorcées	0	0	20	15	50	85
Veuves	25	10	60	15	65	170

Source : Statistique Canada, recensement de 2001

## 6.10 Scolarité

Parmi l'ensemble de la population immigrante, 650 personnes détiennent un titre scolaire de niveau postsecondaire. On y retrouve autant de femmes que d'hommes. Deux principaux domaines d'études<sup>8</sup> se remarquent. L'un se rapporte aux techniques et métiers des sciences appliquées, l'autre concerne les professions de la santé et technologies connexes. Ensemble, ils regroupent environ 35 % des personnes immigrantes de la région ayant un titre scolaire de niveau postsecondaire. Les domaines de l'enseignement, du loisir et de l'orientation et du commerce, de la gestion et de l'administration suivent.

**Tableau 17**  
**Personnes immigrantes avec titres scolaires du niveau postsecondaire selon le principal domaine d'études et le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
<b>Hommes</b>	25	25	95	100	90	325
Enseignement, loisirs et orientation	0	10	10	0	10	30
Beaux-arts et arts appliqués	0	0	0	0	0	0
Lettres, sc. humaines et disciplines connexes	10	0	0	10	0	15
Sciences sociales et disciplines connexes	0	0	10	0	10	10
Commerce, gestion et administration	0	0	15	10	0	20
Sc. agricoles/biologiques, nutrition, alimentation	0	0	0	30	0	40
Génie et sciences appliquées	0	0	10	0	20	35
Techniques et métiers des sciences appliquées	10	10	20	45	25	105
Professions de la santé et technologies connexes	10	0	0	10	15	30
Mathématiques, informatique, sc. physiques	0	0	30	0	10	45
Sans spécialisation	0	0	0	0	0	10
<b>Femmes</b>	70	30	70	70	75	325
Enseignement, loisirs et orientation	30	10	15	0	0	65
Beaux-arts et arts appliqués	0	10	0	0	0	15
Lettres, sc. humaines et disciplines connexes	10	0	15	15	10	50
Sciences sociales et disciplines connexes	0	0	0	0	10	10
Commerce, gestion et administration	0	10	25	20	10	70
Sc. agricoles/biologiques, nutrition, alimentation	10	0	10	0	0	15
Génie et sciences appliquées	0	0	0	0	0	0
Techniques et métiers des sciences appliquées	0	0	0	10	0	10
Professions de la santé et technologies connexes	20	10	10	25	30	85
Mathématiques, informatique, sc. physiques	0	0	0	0	0	10
Sans spécialisation	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	95	55	165	170	165	650
Enseignement, loisirs et orientation	30	20	25	0	10	95
Beaux-arts et arts appliqués	0	10	0	0	0	15
Lettres, sc. humaines et disciplines connexes	20	0	15	25	10	65
Sciences sociales et disciplines connexes	0	0	10	0	20	20
Commerce, gestion et administration	0	10	40	30	10	90
Sc. agricoles/biologiques, nutrition, alimentation	10	0	10	30	0	55
Génie et sciences appliquées	0	0	10	0	20	35
Techniques et métiers des sciences appliquées	10	10	20	55	25	115
Professions de la santé et technologies connexes	30	10	10	35	45	115
Mathématiques, informatique, sc. physiques	0	0	30	0	10	55
Sans spécialisation	0	0	0	0	0	10

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

<sup>8</sup> Principale discipline dans laquelle ont étudié les personnes ayant obtenu une attestation d'études postsecondaires (grade, certificat, diplôme). Il s'agit de la plus haute attestation d'études obtenue parmi toutes les études postsecondaires faites par les personnes.

Lorsque l'on examine la question du plus haut niveau de scolarité atteint chez les 1 405 immigrants de la région âgés de 15 ans et plus, on constate que 475 personnes sont sans diplôme du secondaire. Cela équivaut à un taux de sous-scolarisation d'environ 34 %. Cela n'est pas très différent du taux prévalant chez les immigrants de la province (32 %). Parmi les immigrants de la région n'ayant pas de diplôme de niveau secondaire, une majorité n'a pas atteint la 9<sup>e</sup> année. On comptabilise tout de même 295 immigrants ayant en main un tel diplôme; plus de 70 % d'entre eux détiennent un diplômes d'études secondaires. Quelque 165 personnes bénéficient d'un diplôme ou d'un certificat d'études collégiales. Presque autant d'individus ont fréquenté une institution d'enseignement collégiale ou universitaire sans pour autant obtenir de diplôme. Enfin, 310 détenteurs et détentrices d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau universitaire sont recensés chez la population ayant immigré en Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 18**  
**Population immigrante de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité,**  
**Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
<b>Secondaire sans diplôme</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>150</b>	<b>45</b>	<b>200</b>	<b>475</b>
N'ayant pas atteint la 9 <sup>e</sup> année	25	40	115	15	115	310
9 – 13 <sup>e</sup> année sans certificat	0	10	35	30	85	165
<b>Secondaire avec diplôme</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>50</b>	<b>60</b>	<b>150</b>	<b>295</b>
Diplôme d'études secondaires	0	10	40	40	120	210
Certificat ou diplôme de métiers	15	10	10	20	30	85
<b>Études collégiales avec diplôme ou certificat</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>100</b>	<b>15</b>	<b>165</b>
<b>Collégial et universitaire sans diplôme</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>50</b>	<b>160</b>
Collégial sans diplôme ou certificat	15	0	10	20	20	65
Université sans grade, sans certificat ou diplôme	0	0	10	0	0	10
Université sans grade, avec certificat ou diplôme	15	15	10	15	30	85
<b>Université avec baccalauréat ou diplôme</b>	<b>55</b>	<b>20</b>	<b>120</b>	<b>30</b>	<b>85</b>	<b>310</b>
<b>Total</b>	<b>140</b>	<b>115</b>	<b>375</b>	<b>270</b>	<b>500</b>	<b>1 405</b>

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

L'examen des données selon le sexe nous révèle qu'il n'y a pas de différence marquée entre le niveau de scolarité des hommes immigrants comparativement à celui des femmes. La seule distinction à souligner se retrouve du côté de l'obtention d'un diplôme ou certificat décerné par une école de métier; la part des hommes immigrants y est du triple de celles des femmes de même condition (9 % contre 3 %).

**Tableau 19**  
**Plus haut niveau de scolarité atteint, population immigrante âgée de 15 ans et plus,**  
**Abitibi-Témiscamingue, 2001 (%)**

	Femmes	Hommes
N'ayant pas atteint la 9 <sup>e</sup> année	23	20
9 <sup>e</sup> à 13 <sup>e</sup> année	28	27
École de métiers	3	9
Études collégiales	18	15
Études universitaires	28	29
Total	100	100

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

On peut remarquer que les immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue sont, de façon générale, plus scolarisés que la population régionale totale. Selon le recensement de 2001, le taux de sous-scolarisation de l'ensemble de la population de 15 ans et plus de la région est de 43 % alors que celui prévalant pour les immigrants qui y vivent est de 34 %. Pour ce qui est des études secondaires avec diplôme, une part de 21 % des immigrants a atteint ce niveau de scolarité; la proportion pour l'ensemble de la population de la région est de 22 %. La part des immigrants ayant réalisé des études collégiales est de 17 %, celle de la population régionale est de 22 %. La part des immigrants ayant fréquenté l'université vient doubler celle de la population régionale (28 % contre 14 %). La révision des critères de sélection des travailleurs

qualifiés, qui donne priorité aux immigrants qualifiés et scolarisés, peut expliquer en partie ce phénomène.

**Tableau 20**  
**Population immigrante de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, nombre et pourcentage, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Abitibi		Abitibi-Ouest		Rouyn-Noranda		Témiscamingue		Vallée-de-l'Or		Région	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secondaire sans diplôme	25	18	50	44	150	40	45	17	200	40	475	34
Secondaire avec diplôme	15	11	20	17	50	13	60	22	150	30	300	21
Études collégiales	30	21	10	9	35	9	120	44	35	7	235	17
Études universitaires	70	50	35	30	140	37	45	17	115	23	400	28
Population 15 ans et plus	140	100	115	100	375	100	270	100	500	100	1 410	100

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Il importe de souligner que les universitaires étrangers font face à des résistances lorsqu'il est question de faire reconnaître leurs compétences. Selon une recherche<sup>9</sup> réalisée en 2002 dans la région, seulement une dizaine d'immigrants détenteurs de diplômes d'études supérieures sur un total de 19 ont pu faire reconnaître leurs compétences. Une récente recherche menée à l'échelle du Canada va d'ailleurs en ce sens<sup>10</sup>. Les informations tirées de cette étude révèlent que deux ans après leur arrivée au Canada, 80 % des immigrants âgés de 25 à 44 ans ont décroché au moins un emploi mais la plupart des nouveaux venus n'ont pas trouvé d'emploi dans la profession voulue. Le manque d'expérience de travail au Canada et la barrière linguistique ont constitué un obstacle. L'obstacle le plus sérieux fut par contre la difficulté à faire accepter ou reconnaître leur titre scolaire acquis à l'étranger.

### 6.11 Marché du travail

L'obtention d'un emploi est un facteur primordial dans la démarche d'intégration à une communauté ainsi que dans le choix du lieu d'établissement. Selon une recherche menée par madame Céline Rousseau<sup>11</sup>, parmi la vingtaine de personnes ayant immigré dans la région entre 1984 et 1995, 80 % avaient un emploi avant de s'y installer; 40 % se sont dits satisfaits de ce dernier. Le quart des individus interrogés ont d'ailleurs révélé qu'ils ont immigré dans le but d'améliorer leur vie professionnelle.

La population active immigrante de l'Abitibi-Témiscamingue est composée de 750 individus; 635 disposent d'un emploi. Ainsi, un peu plus de huit sur dix font partie de la population active immigrante de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette part est d'environ neuf personnes sur dix chez les immigrants du Québec. Les chômeurs et chômeuses immigrants de la région, au nombre de 115, forment le reste de la population active. Pour sa part, la population immigrante inactive, soit 675 personnes, constitue 48 % des immigrants de 15 ans et plus de la région. Les immigrants d'ici ont un taux d'activité (52,8 %) et un taux d'emploi (44,7 %) inférieurs à ceux prévalant chez les immigrants de la province (59,7 % et 53,7 %) alors que leur taux de chômage est plus important (15,3 % contre 11,7 %). Si l'on compare les taux par rapport à ceux ayant cours au sein de l'ensemble de la population de la région, on constate que la situation est similaire. En 2001, les taux d'activité et d'emploi s'établissaient respectivement à 61,2 % et à 52,7 % parmi la population de 15 ans et plus de la région alors que le taux de chômage était évalué à 14 %.

<sup>9</sup> CÉLINE ROUSSEAU, op. cit.

<sup>10</sup> Statistique Canada. Le quotidien, 13 octobre 2005. Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2003.

<sup>11</sup> CÉLINE ROUSSEAU, op. cit.

**Tableau 21**  
**Population immigrante et marché du travail, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région	Québec
Population - 15 ans et plus selon l'activité	155	115	375	275	505	1 420	659 300
Population active - 15 ans et plus	90	70	165	170	255	750	393 570
Personnes occupées - 15 ans et plus	90	50	130	160	210	635	347 660
Chômeurs - 15 ans et plus	0	20	35	10	45	115	45 910
Inactifs - 15 ans et plus	55	45	205	115	250	675	265 725
Taux d'activité - 15 ans et plus	58,1	63,6	44,0	61,8	50,5	52,8	59,7
Taux d'emploi - 15 ans et plus	58,1	45,5	34,7	58,2	41,6	44,7	52,7
Taux de chômage - 15 ans et plus	0	28,6	21,2	5,9	17,6	15,3	11,7

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

L'analyse basée sur le sexe indique que la répartition de la population immigrante en emploi est similaire (315 femmes et 320 hommes). Par contre, les chômeurs sont presque deux fois plus nombreux que les chômeuses (75 contre 35). Quant à la population inactive, elle est surtout féminine (375 femmes contre 305 hommes). De telles différences ne sont pas sans se refléter dans les taux d'activité, d'emploi et de chômage. La situation est plus avantageuse pour les hommes que chez les femmes.

**Tableau 22**  
**Activité sur le marché du travail, population immigrante de 15 ans et plus selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Femmes	Hommes	Total
Population active	350	395	745
Population occupée	315	320	630
Population en chômage	35	75	115
Population inactive	375	305	675
Total	725	695	1 425
Taux d'activité (%)	48,3	56,4	52,3
Taux d'emploi (%)	43,4	45,7	44,2
Taux de chômage (%)	10,0	19,0	15,4

Source : Statistique Canada, recensement de 2001. Compilations spéciales du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

### 6.11.1 Catégorie de travailleurs

En Abitibi-Témiscamingue, on peut retracer 615 immigrants disposant d'un emploi rémunéré. Il s'agit autant d'hommes que de femmes. La très grande majorité des personnes disposant d'un emploi rémunéré sont des employés (585 personnes). On recense dans la région 135 individus exerçant un travail autonome. Près d'une centaine sont des hommes. La majorité des gens exerçant un travail autonome sont localisés au Témiscamingue et dans la Vallée-de-l'Or.

**Tableau 23**  
**Population active immigrante selon la catégorie de travailleurs, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>70</b>	<b>165</b>	<b>165</b>	<b>255</b>	<b>750</b>
Catégorie de travailleurs - Sans objet	0	10	0	0	15	20
Toutes les catégories de travailleurs	95	65	160	165	240	725
Travailleurs rémunérés	80	60	145	130	205	615
Employés	80	55	145	115	185	585
Travailleurs autonomes (entreprise en société)	0	10	0	15	15	35
Travailleurs autonomes (non en société)	15	0	15	30	35	100
Travailleurs familiaux non rémunérés	0	0	0	0	0	10

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

### 6.11.2 Industrie

L'examen du tableau 24 nous permet de constater que la population immigrante active de la région est plus présente dans les types d'industrie suivants : soins de santé et assistance sociale, services d'enseignement. L'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse suit au troisième rang. Viennent ensuite l'hébergement et les services de restauration, puis la fabrication. Les hommes se concentrent principalement dans le domaine de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse avec une part de 18 %. L'industrie de l'hébergement et des services de restauration attire en deuxième lieu ces derniers; ils s'y concentrent dans une proportion de 14,5 %. Suivent par après les industries de la fabrication (13 %) ainsi que les services d'enseignement (13 %). Pour leur part, les femmes immigrantes se retrouvent majoritairement du côté de l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale (29 %). Le deuxième rang revient aux services de l'enseignement (16 %), suivi de près par le commerce de détail (13 %).

**Tableau 24**  
**Population immigrante active 15 ans et plus selon l'industrie, Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>70</b>	<b>165</b>	<b>165</b>	<b>255</b>	<b>750</b>
Industrie - Sans objet	0	10	0	0	15	20
Toutes les industries	90	65	160	165	240	725
Agriculture foresterie pêche et chasse	0	10	10	60	10	90
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	0	0	15	0	10	25
Services publics	0	0	0	0	0	0
Construction	0	0	0	0	0	10
Fabrication	10	10	10	40	10	70
Commerce de gros	0	0	0	0	0	0
Commerce de détail	0	0	10	25	15	55
Transport et entreposage	0	0	10	10	0	15
Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0	0	0	10	0
Finance et assurances	0	0	0	0	15	20
Services immobiliers, de location et de location à bail	0	0	0	10	0	10
Services professionnels scientifiques et techniques	0	10	20	0	10	35
Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0	0	0	0	0
Serv. adm., soutien, gestion déchets, assainissement	0	0	0	0	0	0
Services d'enseignement	40	15	45	10	0	105
Soins de santé et assistance sociale	25	15	10	20	70	135
Arts spectacles et loisirs	0	10	0	0	10	10
Hébergement et services de restauration	0	0	15	0	65	80
Autres services sauf les administrations publiques	0	10	10	0	0	30
Administrations publiques	0	0	20	0	10	30

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Depuis quelques années, il est intéressant de noter que les travailleurs étrangers constituent une main-d'œuvre précieuse dans certaines régions forestières du Québec, dont l'Abitibi-Témiscamingue<sup>12</sup>. Selon le journal La Presse, l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec considère que « les immigrés représentent 80 à 90 % de la main-d'œuvre en Abitibi. La pénurie de main-d'œuvre et la demande dans le domaine sylvicole sont telles que les travailleurs immigrés sont désormais essentiels au bon fonctionnement de l'industrie forestière abitibienne ». Selon ce qu'on peut en comprendre, il s'agirait là de personnes de passage dans la région pour y occuper un emploi; elles n'y résideraient pas.

<sup>12</sup> Source : La Presse, 19 août 2005, page A3.

### 6.11.3 Profession

Les hommes immigrants de la région se concentrent très clairement dans trois principales catégories professionnelles, à savoir par ordre d'importance, les professions propres au secteur primaire (90 personnes), les sciences sociales, l'enseignement, l'administration publique et la religion (65) ainsi que les ventes et services (60). Pour leur part, les femmes immigrantes de la région exercent surtout des professions en lien avec les sciences sociales, l'enseignement, l'administration publique et la religion (90 personnes). Les ventes et les services se positionnent au deuxième rang (75), suivi par le secteur de la santé (70).

**Tableau 25**  
**Population active immigrante de 15 ans et plus selon le sexe et la profession,**  
**Abitibi-Témiscamingue, 2001**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>65</b>	<b>160</b>	<b>170</b>	<b>255</b>	<b>745</b>
<b>Hommes</b>	<b>20</b>	<b>35</b>	<b>100</b>	<b>90</b>	<b>150</b>	<b>395</b>
Profession - Sans objet	0	0	0	0	15	15
Toutes les professions	20	35	100	90	135	380
Gestion	0	10	0	15	10	35
Affaires, finance et administration	0	0	15	0	0	15
Sc. naturelles et appliquées et profes. apparentées	0	0	10	15	20	45
Secteur de la santé	0	0	0	10	15	25
Sc. sociales, enseignement, adm. et religion	0	10	45	0	0	65
Arts, culture, sports et loisirs	0	0	0	0	0	0
Ventes et services	0	0	0	10	55	60
Métiers transport et machinerie	0	0	10	10	15	30
Professions propres au secteur primaire	0	10	20	35	20	90
Transformation, fabrication et serv. utilité publique	10	0	0	0	10	15
<b>Femmes</b>	<b>70</b>	<b>35</b>	<b>65</b>	<b>75</b>	<b>105</b>	<b>355</b>
Profession - Sans objet	0	0	10	0	10	10
Toutes les professions	70	35	60	80	105	345
Gestion	0	0	10	10	20	35
Affaires, finance et administration	0	0	10	10	10	35
Sc. naturelles et appliquées et profes. apparentées	0	0	0	0	0	10
Secteur de la santé	25	10	10	10	35	70
Sc. sociales, enseignement, adm. et religion	30	10	20	10	20	90
Arts, culture, sports et loisirs	10	0	0	0	0	10
Ventes et services	15	10	15	20	20	75
Métiers transport et machinerie	0	0	0	0	0	10
Professions propres au secteur primaire	0	0	0	20	0	20
Transformation, fabrication et serv. utilité publique	0	0	0	10	0	10

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

## 6.12 Revenus

### 6.12.1 Revenu d'emploi

Le revenu moyen d'emploi de la population immigrante de l'Abitibi-Témiscamingue est établi à 33 541 \$ en 2000, ce qui est supérieur d'environ 4 800 \$ au revenu d'emploi prévalant chez les immigrants du Québec (28 752 \$). Ce revenu est d'ailleurs supérieur au revenu moyen d'emploi de l'ensemble de la population de la région qui est calculé à 27 854 \$. Le revenu d'emploi des hommes immigrants de la région est plus important que celui des femmes de même condition; il se chiffre à 43 454 \$ chez les premiers alors qu'il est de 22 189 \$ chez les deuxièmes. Les immigrants masculins d'ici disposent d'un revenu d'emploi supérieur de quelque 9 600 \$ à celui de leurs collègues de la province. Quant aux femmes immigrantes de la région, leur revenu d'emploi diffère très peu de celui des immigrantes québécoises, qui gagnent annuellement 22 375 \$.

Parmi les 795 personnes immigrantes de la région ayant déclaré un revenu d'emploi en 2000, 340 ont dit travailler à temps complet et une centaine de plus ont déclaré faire de même à temps partiel. Le revenu moyen d'emploi des personnes ayant travaillé à temps complet est de 43 794 \$ alors que celui des personnes ayant travaillé à temps partiel est de 26 784 \$. Peu importe que la personne travaille à temps complet ou à temps partiel, le revenu d'emploi des hommes immigrants est toujours supérieur à celui des femmes.

**Tableau 26**  
**Population immigrante de 15 ans et plus ayant un revenu d'emploi selon le sexe et le travail,**  
**Abitibi-Témiscamingue, 2000**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>65</b>	<b>190</b>	<b>200</b>	<b>250</b>	<b>795</b>
Revenu moyen d'emploi \$	42 516	26 717	34 100	24 287	39 066	33 541
Toute l'année, temps complet	30	0	90	115	90	340
Revenu moyen d'emploi \$	41 662	0	53 832	31 069	51 022	43 794
Une partie de l'année ou temps partiel	65	55	85	85	155	440
Revenu moyen d'emploi \$	43 472	24 052	17 139	14 568	32 524	26 784
<b>Hommes</b>	<b>20</b>	<b>35</b>	<b>125</b>	<b>105</b>	<b>140</b>	<b>430</b>
Revenu moyen d'emploi \$	109 890	29 962	38 469	29 962	51 066	43 454
Toute l'année, temps complet	0	0	75	60	40	190
Revenu moyen d'emploi \$	0	0	55 352	36 684	69 137	51 491
Une partie de l'année ou temps partiel	0	20	50	45	95	225
Revenu moyen d'emploi \$	0	25 103	15 389	19 812	43 514	37 419
<b>Femmes</b>	<b>70</b>	<b>35</b>	<b>65</b>	<b>95</b>	<b>105</b>	<b>375</b>
Revenu moyen d'emploi \$	22 367	23 285	25 961	18 074	23 075	22 189
Toute l'année, temps complet	25	0	20	55	45	145
Revenu moyen d'emploi \$	37 632	0	48 557	24 640	35 609	33 609
Une partie de l'année ou temps partiel	50	30	35	40	55	210
Revenu moyen d'emploi \$	16 306	23 285	19 295	9 185	12 166	15 464

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Les services offerts par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour l'intégration au marché du travail peuvent se résumer comme suit :

- promotion de l'Abitibi-Témiscamingue comme région de destination auprès des immigrants de Montréal (session information sur la région);
- promotion de l'Abitibi-Témiscamingue auprès d'organismes intervenants auprès de la clientèle immigrante dans la région de Montréal;
- service d'accueil et d'aide à la recherche d'emploi (préparation de CV, simulation d'entrevue, suivi lors du processus de recherche d'emploi) par trois organismes mandatés par le MICC à

Montréal pour la régionalisation de l'Immigration (PROMIS, Collectif des femmes immigrantes (clientèle hommes et femmes) et Carrefour BLE); ceux-ci peuvent faciliter les contacts avec les entreprises ainsi que les déplacements pour passer l'entrevue et payer une partie des frais de déplacement; le cas échéant, ils peuvent payer en partie ou en totalité les frais de déménagement;

- le programme PRIIME administré par Emploi-Québec prévoit le « coaching » par une personne en entreprise, l'adaptation d'outils de travail et, la mise à niveau de la formation lorsque nécessaire; le MICC peut accompagner la personne dans son intégration en emploi au besoin, mais Emploi-Québec donne aussi ce genre de service.

### 6.12.2 Revenu total

Lorsque l'on s'attarde à la composition du revenu total<sup>13</sup> des immigrants en 2000, on constate qu'une part de 70 % provient d'un revenu d'emploi. Les transferts gouvernementaux représentent 19 % des revenus totaux de ces personnes alors que la part relative des autres sources de revenu est de 11 %. Ces proportions sont similaires à celles prévalant pour les immigrants du Québec ainsi que pour l'ensemble de la population de la région.

**Tableau 27**  
**Composition du revenu total de la population immigrante, Abitibi-Témiscamingue, 2000**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Composition du revenu total en 2000 - %	98	100	101	99	101	100
Revenu d'emploi - %	85	68	63	75	67	70
Transferts gouvernementaux - %	10	25	20	20	21	19
Autre - %	3	7	18	4	13	11

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Parmi les 670 hommes immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue disposant d'un revenu en 2000, plus de six sur dix bénéficiaient d'un revenu total inférieur à 30 000 \$. Chez les femmes, cette proportion s'élève à plus de huit personnes sur dix.

Le revenu moyen total chez la population masculine immigrante de la région est fixé à 38 419 \$ alors que celui des femmes est de 18 585 \$, ce qui porte l'écart à près de 20 000 \$ en faveur des hommes. Le revenu moyen total de la population immigrante masculine de la région est supérieur à celui des hommes immigrants du Québec qui est de 31 074 \$. À l'inverse, celui des femmes immigrantes d'ici est inférieur à celui des femmes immigrantes de la province; ce dernier s'élève à 19 766 \$. La comparaison de ces données par rapport aux revenus moyens totaux de la population de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue révèle que les hommes immigrants sont dans une situation plus favorables que les hommes en général, le revenu moyen de ces derniers étant de 31 535 \$. Par contre, les femmes immigrantes bénéficient sensiblement du même revenu que les femmes de la région (18 491 \$).

<sup>13</sup> Le revenu total englobe toutes les sources de revenus de la population immigrée de 15 ans et plus, à savoir les revenus d'emplois, de programmes gouvernementaux, de placements ou autres.

**Tableau 28**  
**Revenus totaux, population immigrante de 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 2000**

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Revenu total, population 15 ans et plus	150	115	370	280	505	1420
Hommes	40	45	200	145	270	700
Sans revenu	10	0	0	10	10	30
Avec revenu	25	45	200	145	255	670
Moins de 10 000\$	0	0	10	10	50	85
10 000\$ à moins de 20 000\$	0	0	40	40	80	190
20 000\$ à moins de 30 000\$	0	0	55	30	50	135
30 000\$ à moins de 40 000\$	0	10	10	15	15	60
40 000\$ à moins de 60 000\$	10	10	25	30	20	85
60 000\$ et plus	10	0	50	20	35	120
Revenu moyen \$	95 228	31 288	36 852	29 325	40 170	38 419
Femmes	110	70	170	135	240	725
Sans revenu	0	0	15	10	20	35
Avec revenu	115	70	160	125	220	690
Moins de 10 000\$	40	55	45	35	60	195
10 000\$ à moins de 20 000\$	40	25	40	55	90	245
20 000\$ à moins de 30 000\$	25	0	40	30	35	125
30 000\$ à moins de 40 000\$	0	0	10	0	15	40
40 000\$ à moins de 60 000\$	20	10	10	10	20	55
60 000\$ et plus	0	10	0	0	10	20
Revenu moyen \$	18 573	16 755	19 419	17 860	18 979	18 585

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

## **7. L'immigration selon les territoires**

### **7.1 MRC d'Abitibi**

La population immigrante de la MRC d'Abitibi a quelque peu régressé entre 1991 et 2001, passant de 175 à 155 personnes. Les immigrants ayant choisi de s'établir sur ce territoire comptent pour environ 10 % des immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue en 2001. Cette proportion s'établissait à 9 % en 1991. L'Abitibi se positionne au 4<sup>e</sup> rang dans la région quant au nombre d'immigrants qui y vivent. On y retrace une part de 66 % des immigrants détenant leur citoyenneté canadienne, soit 105 personnes.

Les femmes ayant immigré dans la MRC d'Abitibi sont présentes dans une proportion beaucoup plus importante que les hommes; près de 77 % des personnes s'y étant établies sont de sexe féminin, soit 120 femmes. Ce territoire compte la part de femmes immigrantes la plus élevée en Abitibi-Témiscamingue. Dans cette MRC, les groupes d'âge se répartissent comme suit. Les 0-14 ans forment 6 % des immigrants. Les 15-34 ans cumulent une part de 32 % alors que les 35-64 ans sont présents dans une proportion de 50 %. Quant aux aînés, ils constituent 13 % de la population immigrante du territoire. Cinq immigrants sur dix ont adopté l'Abitibi comme milieu de vie alors qu'ils avaient 20 ans et plus au moment de l'immigration; trois sur dix avaient moins de cinq ans.

Depuis le début des années 1990, l'Abitibi a accueilli quelque 35 nouveaux arrivants. La période pendant laquelle se sont installés le plus de personnes couvre les années 1981 à 1990; une cinquantaine d'individus y ont immigré.

Cinq immigrants sur dix détiennent sur ce territoire un diplôme universitaire. Il s'agit là de la plus forte proportion parmi les immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue. Les services d'enseignement ainsi que les soins de santé et d'assistance sociale regroupent la majorité de la population immigrante active de 15 ans et plus du territoire.

Les taux d'activité et d'emploi prévalant chez les immigrants de ce territoire sont tous deux établis à 58 %. Le revenu moyen d'emploi est évalué à 42 516 \$, ce qui représente le revenu moyen d'emploi le plus important chez les immigrants de la région. Il est supérieur de près de 9 000 \$ à celui prévalant pour les immigrants de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue. En ce qui concerne le revenu total, mentionnons qu'une part de 10 % origine de transferts gouvernementaux, soit la part la plus faible parmi les territoires constituant la région.

### **7.2 MRC d'Abitibi-Ouest**

La population immigrante de la MRC d'Abitibi-Ouest a diminué entre 1991 et 2001, passant de 150 à 135 personnes. Les immigrants ayant choisi de s'établir sur ce territoire comptent pour environ 8 % des immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue en 2001, ce qui est une proportion similaire à celle qui prévalait en 1991. L'Abitibi-Ouest se positionne au dernier rang dans la région quant au nombre d'immigrants qui y vivent. On y retrace une part de 81 % des immigrants détenant leur citoyenneté canadienne, soit 105 personnes.

Les femmes ayant immigré dans la MRC d'Abitibi-Ouest sont présentes dans une proportion plus importante que les hommes. Elles forment 67 % des personnes s'y étant établies, soit 90 femmes contre 45 hommes. Dans cette MRC, quatre principaux groupes d'âge sont présents. Les 0-14 ans comptent pour près de 13 % des immigrants de la population immigrante de ce territoire. Cette part est de 17 % chez les 15-34 ans. Les 35-64 ans représentent pas loin de quatre personnes immigrantes sur dix. Quant aux aînés, ils constituent environ 30 % de la population immigrante du territoire. Près de cinq immigrants sur dix ont adopté l'Abitibi-Ouest comme milieu de vie alors qu'ils avaient 20 ans et plus au moment de l'immigration; quatre sur dix étaient plus jeunes.

Depuis le début des années 1990, l'Abitibi-Ouest a accueilli quelque 35 nouveaux arrivants. La période pendant laquelle se sont installés le plus de personnes couvre les années 1971 à 1990; 65 individus y ont immigré.

Plus de quatre immigrants sur dix n'ont pas complété leurs études secondaires sur ce territoire (44 %). Il s'agit là de la plus forte proportion parmi les immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le taux d'activité est de près de 64 % chez les immigrants de ce territoire alors que le taux d'emploi s'élève à 45,5 %. Pour sa part, le taux de chômage est évalué à plus de 28 %. Les services d'enseignement de même que les soins de santé et d'assistance sociale regroupent la majorité de la population immigrante active de 15 ans et plus du territoire. Le revenu moyen d'emploi est évalué à 26 717 \$. Il est inférieur d'environ 6 800 \$ à celui prévalant pour les immigrants de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue. En ce qui concerne le revenu total, mentionnons qu'une part de 25 % origine de transferts gouvernementaux, soit le taux le plus élevé parmi les territoires constituant la région.

### **7.3 Ville de Rouyn-Noranda**

La population immigrante de la Ville de Rouyn-Noranda a régressé entre 1991 et 2001, passant de 660 à 475 personnes. Les immigrants ayant choisi de s'établir sur ce territoire comptent pour environ 30 % des immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue en 2001. Cette proportion était supérieure en 1991; elle s'établissait alors à 36 %. Ce territoire se positionne au 2<sup>e</sup> rang dans la région quant au nombre d'immigrants qui y vivent. On y retrouve une part de 79 % des immigrants détenant leur citoyenneté canadienne, soit 375 personnes.

Les hommes ayant immigré dans la Ville de Rouyn-Noranda sont présents dans une proportion plus importante que les femmes. Ils forment 55 % des personnes s'y étant établies, soit 260 hommes contre 215 femmes. Cette ville regroupe la plus forte proportion d'hommes immigrants de la région. Les 0-14 ans cumulent une part de 21 % de la population immigrante alors que les 15-34 ans sont présents dans une proportion de 12 %. Les 35-64 composent la majorité des immigrants (37 % ou 175 personnes). Quant aux aînés, ils constituent environ 31 % de la population immigrante de ce territoire. On remarque qu'une proportion de près de 50 % des immigrants ont adopté Rouyn-Noranda comme milieu de vie alors qu'ils avaient 20 ans et plus au moment de l'immigration; près de 32 % avaient moins de cinq ans.

Depuis le début des années 1990, la Ville de Rouyn-Noranda a accueilli quelque 185 nouveaux arrivants. Deux grandes périodes ont amené les immigrants sur ce territoire. Avant 1961, on a calculé que 150 personnes s'y sont établies. Pour sa part, la période 1996-2001 a vu 120 personnes s'y installer. Les Arabes forment la minorité visible la plus importante sur le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda (60 personnes sur 125).

Quatre immigrants sur dix ne détiennent pas sur ce territoire leur diplôme d'études secondaires (40 %). Par contre, 37 % ont complété leurs études universitaires.

Le taux d'activité est de 44 % chez les immigrants de ce territoire alors que le taux d'emploi s'élève à 35 %. Pour sa part, le taux de chômage est évalué à plus de 21 %. Les services d'enseignement regroupent la majorité de la population immigrante active de 15 ans et plus. Le revenu moyen d'emploi est évalué à 34 100 \$, ce qui est à peine supérieur à celui prévalant pour les immigrants de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue. En ce qui concerne le revenu total, mentionnons qu'une part de 20 % origine de transferts gouvernementaux, ce qui est similaire à la moyenne régionale chez les immigrants.

### **7.4 MRC de Témiscamingue**

La population immigrante de la MRC de Témiscamingue est la seule à avoir connu un gain entre 1991 et 2001, passant de 240 à 295 personnes. Les immigrants ayant choisi de s'établir sur ce territoire comptent pour environ 18,5 % des immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue en 2001. Cette proportion était moindre en 1991; elle s'établissait à 13 %. Le Témiscamingue se positionne au 3<sup>e</sup> rang dans la région quant au nombre d'immigrants qui y vivent. On y retrace une part de 72 % des immigrants détenant leur citoyenneté canadienne, soit 215 personnes.

Les hommes ayant immigré dans la MRC de Témiscamingue sont présents dans une proportion similaire à celle des femmes. Ils forment 52,5 % des personnes s'y étant établies, soit 155 hommes contre 140 femmes. Dans cette MRC, les moins de 35 ans cumulent une part de 24 % de la population immigrante alors que les 35-64 ans sont présents dans une proportion de 60 %. Quant aux aînés, ils constituent 18 % de la population immigrante du territoire. Environ 75 % des immigrants ont adopté le

Témiscamingue comme milieu de vie alors qu'ils avaient 20 ans et plus au moment de l'immigration; 25 % étaient plus jeunes.

Depuis le début des années 1990, la MRC de Témiscamingue a accueilli quelque 135 nouveaux arrivants. Près d'une centaine d'individus s'y sont établis au cours de la période 1991-1995 et 40 en ont fait autant entre 1996 et 2001.

Plus de quatre immigrants sur dix ont complété leurs études collégiales (44 %). Il s'agit là de la plus forte proportion parmi les immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue pour ce niveau de scolarisation.

Le taux d'activité est de 62 % chez les immigrants de ce territoire alors que le taux d'emploi s'élève à 58 %. Pour sa part, le taux de chômage est évalué à près de 6 %. L'industrie de la fabrication regroupe la majorité de la population immigrante active de 15 ans et plus du territoire. Le revenu moyen d'emploi est évalué à 24 287 \$, ce qui équivaut au revenu moyen d'emploi le plus faible parmi les immigrants de la région. Il est inférieur d'environ 9 250 \$ à celui prévalant pour les immigrants de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue. En ce qui concerne le revenu total, mentionnons qu'une part de 20 % origine de transferts gouvernementaux, ce qui est similaire à la moyenne régionale chez les immigrants.

## **7.5 MRC de La Vallée-de-l'Or**

La population immigrante de la MRC de La Vallée-de-l'Or a régressé entre 1991 et 2001, passant de 630 à 535 personnes. Les immigrants ayant choisi de s'établir sur ce territoire comptent pour 33,5 % des immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue en 2001. Cette proportion était supérieure en 1991 puisqu'elle s'établissait à 40 %. Ce territoire se positionne au 1<sup>e</sup> rang dans la région quant au nombre d'immigrants qui y vivent. Une part de 87 % des immigrants y détient le statut de citoyenneté canadienne, soit 465 personnes. Il s'agit de la plus forte proportion parmi la population immigrante de la région détenant ce statut.

Les hommes ayant immigré dans la MRC de La Vallée-de-l'Or sont présents dans une proportion à peine plus importante que les femmes. Ils forment 53 % des personnes s'y étant établies, soit 280 hommes contre 250 femmes. Dans cette MRC, les 0-14 ans sont pratiquement absents alors que les 15-34 ans cumulent une part de 16 % de la population immigrante. Les 35-64 ans sont présents dans une proportion de 52 %, ce qui correspond au groupe d'âge le plus important de ce territoire. Les aînés suivent avec une part équivalente à 32 % de la population immigrante de ce territoire. Six immigrants sur dix ont adopté la Vallée-de-l'Or comme milieu de vie alors qu'ils avaient 20 ans et plus au moment de l'immigration; deux sur dix avaient moins de cinq ans, autant étaient âgés de 5 à 19 ans.

Depuis le début des années 1990, la MRC de La Vallée-de-l'Or a accueilli une centaine de nouveaux arrivants. La période précédant les années 1970 a été celle qui a vu le plus grand nombre d'immigrants s'établir sur ce territoire; près de 300 personnes sur les quelques 535 immigrants y ont élu domicile. Les Noirs forment la minorité visible la plus importante sur le territoire de la Vallée-de-l'Or (70 personnes sur 165).

Quatre immigrants sur dix sur ce territoire n'ont pas complété leurs études secondaires. Par contre, trois personnes sur dix ont atteint avec succès ce niveau de formation. C'est donc dire que 70 % de la population immigrante de ce territoire détient un niveau de scolarité minimal. Les soins de santé et d'assistance sociale de même que les services d'hébergement et de restauration regroupent la majorité de la population immigrante active de 15 ans et plus du territoire.

Le taux d'activité est de 50,5 % chez les immigrants de ce territoire alors que le taux d'emploi s'élève à 42 %. Pour sa part, le taux de chômage est évalué à environ 18 %. Le revenu moyen d'emploi est évalué à 39 066 \$. Il est supérieur d'environ 5 525 \$ à celui prévalant pour les immigrants de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue. En ce qui concerne le revenu total, mentionnons qu'une part de 21 % origine de transferts gouvernementaux, ce qui est similaire à la moyenne régionale chez les immigrants.

## 8. Santé

Selon un article publié récemment<sup>14</sup>, les immigrants sont généralement en meilleure santé que l'ensemble de la population lorsqu'ils arrivent au Canada. Cela peut être dû au fait qu'avant d'être acceptés au pays, ils font l'objet d'une sélection fondée sur des critères médicaux et d'autres critères en lien avec leur état de santé. Également, le fait qu'une certaine sélection ait aussi lieu à partir du pays d'origine doit entrer en ligne de compte. Certaines recherches ont démontré que les immigrants, surtout les nouveaux arrivants, sont moins susceptibles de souffrir de problèmes chroniques ou de souffrir d'incapacité. À leur arrivée au pays, ils évaluent en plus grand nombre que la population canadienne leur état de santé comme étant bon, très bon ou excellent. Cependant, au fil des années, leur état de santé a tendance à se détériorer et, tôt ou tard, à converger vers celui de la population hôte. Parmi les raisons pouvant expliquer cette détérioration de l'état de santé des immigrants, on compte le vieillissement, l'adoption de comportements ayant des effets néfastes sur la santé et le stress lié au fait d'immigrer (perte de soutien social, éloignement de la famille et des amis, contraintes financières, problèmes d'emploi, etc.). L'enquête révèle que la détérioration de l'état de santé était la plus forte chez les nouveaux immigrants d'origine non européenne. Le gain de poids et l'inactivité physique peuvent être des facteurs contributifs.

---

<sup>14</sup> Ng, Edward, Wilkins, Russell, Gendron, François, Berthelot, Jean-Marie. *L'évolution de l'état de santé des immigrants*. Tendances sociales canadiennes, automne 2005.

## 9. Expériences et éléments à souligner

En 1996, un colloque portant sur les défis d'une société pluraliste ainsi que sur la thématique de l'immigration avait lieu en Abitibi-Témiscamingue. La volonté d'accroître l'immigration dans la région en est clairement ressortie, à la condition que cette dernière rencontre les besoins de main-d'œuvre et se fasse en appui au développement économique et social de la région. À partir de là, un projet-pilote a été initié. Il visait l'adaptation des services de recherche d'emploi du Centre ressources jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue à une clientèle immigrante dans une perspective d'intégration. On souhaitait également préparer les employeurs et les collectivités à intégrer les immigrants professionnels et leur famille. Des séjours d'exploration professionnelle ont permis de recevoir une cinquantaine de personnes immigrantes provenant de la région montréalaise. Sur les sept travailleurs spécialisés ayant par la suite intégré un emploi dans la région, trois étaient toujours en poste en 2001. Au total, une vingtaine de personnes immigrantes ont élu domicile en Abitibi-Témiscamingue grâce à ce projet et trois autres, déjà installées dans la région, ont intégré un emploi. Le projet a dû être abandonné, faute de financement.

Un colloque sur l'immigration a été organisé dans la région en 2003. On y a examiné les enjeux et les possibilités d'une politique locale et régionale d'immigration autocentrée sur les besoins des localités rurales. L'expérience du Manitoba a été mise de l'avant afin de faire ressortir les axes de travail permettant de s'attaquer au déclin démographique et socioéconomique de la ruralité dans la région.

Par le biais du Carrefour de l'immigration en Abitibi-Témiscamingue, une dizaine de personnes se sont mobilisées autour du projet de faire venir des immigrants investisseurs en Abitibi-Témiscamingue, ce qui a débouché sur une meilleure connaissance des procédures et des intervenants. Depuis 2004, le Carrefour est en contact avec un organisme qui offre la possibilité aux immigrants nouvellement arrivés à Montréal d'élargir leur recherche d'emploi à travers l'Abitibi-Témiscamingue.

Le Carrefour de l'immigration a réalisé une campagne de promotion soulignant l'apport important des immigrants en région par le biais de capsules télévisuelles et de publicité dans les médias écrits. Une série de conférences sur l'immigration fut également organisée et leur diffusion fut assurée sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue grâce au service de vidéo-conférence de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

En 2005, l'animateur Jean-Sébastien Bernatchez, de la radio de Radio-Canada, a présenté une chronique hebdomadaire dans laquelle il donnait la parole aux personnes ayant choisi l'Abitibi-Témiscamingue pour s'y établir.

Trois associations culturelles et sociales sont actives en Abitibi-Témiscamingue. L'organisme La Mosaïque fut fondé en 1990. Il se définit comme un pont d'amitié et de compréhension entre la société québécoise régionale et les néo-Québécois. Il offre des services d'accueil, d'animation et de guidage, compensant l'absence d'une masse importante d'immigrants dans la région. L'Association Québec-France Régionale La Cuivrée mène des activités sociales. Le Club Italo-Canadien concentre ses activités autour de la communauté italienne.

Le bénévolat permet aux nouveaux immigrants arrivant en Abitibi-Témiscamingue de se faire connaître et de se créer un réseau de contacts. Leur implication sociale ajoute une dimension culturelle intéressante dans la région puisqu'ils transmettent de la sorte leur culture, leurs traditions et leurs façons de faire.

Le paysage régional est parsemé de bâtiments rappelant le passage de masses importantes d'immigrants. Les deux églises orthodoxes russes, présentes à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or, en sont des exemples éloquentes.

Le milieu de la santé et des services sociaux a été sensibilisé par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue concernant la dispensation de certains services en langue anglaise (rédaction de communiqués de presse, publicités liées aux programmes, panneaux d'orientation dans les édifices publics, etc.).

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est le plus gros employeur d'immigrants dans la région et la vie universitaire s'y déroule dans un contexte de diversité culturelle.

Dans la ville de Témiscaming, on peut retrouver plus de 30 nationalités différentes. On y organise depuis quatre ans le Festival des cultures qui dure trois jours consécutifs. Le but de cet événement est de présenter une programmation d'activités pour tous les groupes d'âge.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est sur le point d'amorcer en Abitibi-Témiscamingue une démarche devant mener à la régionalisation de sa politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle, qui comprend les autochtones ainsi que les immigrants.

On comptabilise en Abitibi-Témiscamingue près d'une cinquantaine d'adoptions d'enfants originaires de pays autres que le Canada au cours de la période 2000-2004. L'adoption internationale fait partie de la catégorie de l'immigration familiale.

## 10. Conclusion

L'immigration n'est pas qu'une question d'apport de nouveaux arrivants. C'est aussi une façon d'occuper le territoire et de compenser le déclin démographique que connaît la région. Riches de leur formation, de leurs expériences et forts de leurs investissements, les immigrants représentent un atout pour l'Abitibi-Témiscamingue dans la mesure où ils contribuent à influencer l'activité économique et sociale de leur nouveau milieu de vie. Leurs idées et leurs façons de faire ajoutent de la couleur à la communauté.

À la lumière du portrait qui vient d'être brossé, quelques enjeux majeurs se dégagent pour les années à venir. La reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger en est un, tout comme la pérennité des efforts sur le plan de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants. Les efforts de sensibilisation auprès de la population en général et d'éventuels employeurs sont des éléments sur lesquels il importe également de miser. La francisation pour les personnes en ayant besoin doit aussi être prise en considération, tout comme l'instauration d'un suivi permettant de répondre aux besoins des immigrants à leur arrivée. Le positionnement du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles face à l'Abitibi-Témiscamingue doit enfin faire l'objet d'un renouvellement. La région souhaite faire valoir ses spécificités auprès des immigrants et être reconnue comme destination de choix. Les arrangements entre la région et ce ministère sont aussi à développer afin de cibler des immigrants capables de s'adapter à la région.

## 11. Bibliographie

Beaupré, Sylvain. *Histoire d'une région d'accueil : l'Abitibi-Témiscamingue*. Colloque sur l'immigration, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, novembre 2001.

Carrefour de l'immigration de l'Abitibi-Témiscamingue. *Mémoire présenté dans le cadre de la consultation du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration en prévision de la planification des niveaux d'immigration pour la période 2005-2007 au Québec*, janvier 2004.

Carrefour de l'immigration de l'Abitibi-Témiscamingue. *Réflexion sur la francisation des nouveaux immigrants*, janvier 2004.

Carrefour de l'immigration de l'Abitibi-Témiscamingue. *Rapport d'activités 2003-2004*.

Carrefour de l'immigration de l'Abitibi-Témiscamingue. *Lexique sur l'immigration*, mars 2005.

Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, *Mémoire sur l'immigration au Québec 2001-2003 déposé dans le cadre de la consultation publique de la Commission de la culture de l'Assemblée nationale*, été 2000.

Dryburgh, Heather et Hamel, Jason. *Immigrants demandés, rester ou partir*. Revue Tendances sociales canadiennes, automne 2004, pages 14 à 20.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Portraits régionaux 1994-2003. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2005*, juillet 2005.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Direction de la population et de la recherche. *Tableaux sur l'immigration au Québec 2000-2004*, mars 2005.

Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, Direction générale de l'immigration sociale et humanitaire, Direction des affaires publiques et des communications et Direction des affaires juridiques. *L'immigration au Québec, partage des responsabilités Québec-Canada, statuts des personnes se trouvant au Québec, catégories d'immigration*, février 2004.  
Site internet : [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca).

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *Portraits statistiques de la population immigrée, 1996 : Québec, régions métropolitaines de recensement, régions administratives. Recensement 1996 : données ethnoculturelles*. Collection Études, recherches et statistiques, Numéro 5.

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001 : caractéristiques générales. Recensement de 2001 : données ethnoculturelles*, mars 2004.

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *Portraits statistiques de la population immigrée recensée en 2001 : Québec, régions métropolitaines de recensement et régions administratives. Recensement de 2001 : données ethnoculturelles*, novembre 2004.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Statistiques diverses produites à partir du recensement 2001 de statistique Canada (compilations spéciales).

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *La pleine participation à la société québécoise des communautés noires. Document de consultation*, août 2005.

Ng, Edward, Wilkins, Russell, Gendron, François, Berthelot, Jean-Marie. *L'évolution de l'état de santé des immigrants*. Tendances sociales canadiennes, automne 2005.

Nolet, Renée. *Déclin démographique. Les enjeux salvateurs de l'immigration*. Revue Convergences, décembre 2001, pages 14 à 19.

Paquin-Boutin, Marie-Pierre. *Forêt, place aux travailleurs immigrants*. La Presse, 19 août 2005, page A3.

Statistique Canada, *Profil de la population immigrée de l'Abitibi-Témiscamingue. Recensement 2001* (commande spéciale de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue).

Rousseau, Céline. *L'insertion des immigrants en Abitibi-Témiscamingue et la variation de leur motivation en regard de leur établissement définitif*. Mémoire de maîtrise déposé à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 2002.